



**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 15 mai 2025**

**RAPPORT N° 13/2025
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Etat de l'étude des Motions et Postulats en suspens
et demandes de prolongation de délais**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le **préavis N° 13/2025** intitulé « **Etat de l'étude des Motions et Postulats en suspens et demandes de prolongation de délais** », déposé à la séance du Conseil communal du 15 mai 2025 s'est réunie le **lundi 31 mars 2025 à 18h30, en salle du Conseil communal.**

Elle était composée des personnes suivantes :

Président rapporteur :

Verts	M.	Tom Wahli
-------	----	-----------

Membres :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
da.	M.	Jérémie André		X	
da.	Mme	Sabrina Berrocal	X		
PLR	M.	Olivier Bovay	X		
VL	M.	Jérôme Christen	X		
PS	Mme	Maria Antonia De Stefanis	X		
PS	Mme	Marion Houriet	X		
PLR	Mme	Anna lamartino	X		
LCVL	M.	Martino Rizzello	X		
UDC	Mme	Ariane Verdan		X	
EAV					X

Suppléant·e·s :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
da.	M.	Alain Gonthier	X		

La Municipalité était représentée par :

- Mme Laurie Willommet, Municipale, laurie.willommet@vevey.ch
- M. Yvan Luccarini, Municipal, yvan.luccarini@vevey.ch
- Mme Gabriela Kämpf, Municipale, gabriela.kaempf@vevey.ch
- M. Antoine Dormond, Municipal, antoine.dormond@vevey.ch

1. INTRODUCTION

La commission accepte de traiter les demandes de délai par service afin que les Municipaux·ales concerné·es puissent être libéré·es une fois les postulats et motions concernant leur service traités. Un·e commissaire demande s'il existe un index de référence pour référencer tous les objets qui ont été traités/réalisés. La réponse est non, ces informations se trouvent dans les divers rapports-préavis et rapports de la commission de

gestion. À partir de juin 2025, sur demande de la commission de gestion, la Municipalité remettra annuellement un rapport contenant les préavis et rapport-préavis réalisés.

2. DISCUSSION

Service Famille:

Postulat 11. Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » : Le préavis a été déposé au Conseil Communal du 27 mars.

Postulat 29. M. Nicolas Bonjour « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » : La réponse est déjà préparée, mais les associations sportives doivent encore être consultées avant le dépôt. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 34. M. Mickael Bertschy « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire » : La réponse est également prête. Elle devait être intégrée au préavis de la Valsainte, mais n'a pas pu être intégrée, faute de temps au vu des délais courts. La réponse sera donc déposée séparément à l'automne. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Un-e commissaire fait remarquer que les explications concernant les demandes de délai concernant le service Famille fournies dans le préavis sont plutôt sommaires et manquent de détail. Il lui est répondu que les services sont surchargés, et qu'il est possible d'avoir des compléments d'information via la commission en cours et qui seront transmises dans le présent rapport.

Service Systèmes d'information :

Postulat 24. M. Philippe Herminjard « Transparence dans les votes du Conseil communal » : L'équipement de la salle du Conseil Communal pour pouvoir utiliser le logiciel E-séance (vote électronique, micros fixes, prises etc.) est en cours d'étude, le SYS va présenter un projet afin que le réaménagement soit réalisé pour le début de la prochaine législature. Il n'est pas possible de répondre à ce postulat avant l'aboutissement de ce projet. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Service Relations humaines :

Motion 4 : Le délai est dû au renouvellement du personnel. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 12. Mme Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » : La législation fédérale a répondu aux objectifs du Postulat. La commission vote à l'unanimité pour classer l'objet.

Service de l'Economie :

Postulat 26. Mme Fabienne Despot « Vers une "bienvenue" élargie » : Un·e commissaire déplore que le projet traîne depuis plus de trois ans. La commission émet le vœu que le point soit fait au plus vite sur la faisabilité de ce projet. Un·e commissaire fait remarque qu'appel d'offre va être lancé. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Service des Travaux :

Postulat 9. Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! » : Pour pouvoir répondre pleinement au postulat, il manque encore un plan d'affectation. Le projet sera vraisemblablement reporté à la prochaine législature. La commission vote à l'unanimité pour un délai au 31 mars.

Postulat 20. M. Philippe Herminjard « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 33. M. Serge Ansermet « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » : Déjà réglé au Conseil communal du 6 février 2025.

Service des Bâtiments :

Motion 3. M. Jimmy Schüler « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » : La réponse concerne uniquement les locataires hors des bâtiments de la commune. Le service dispose d'un fonds d'urgence qui vient en aide de façon subsidiaire (après que toutes les autres aides financières ont été sollicitées). L'office du logement est une porte d'entrée du Service de la cohésion sociale. La commission constate que la crise énergétique est passée et considère que le fonds d'urgence répond aux demandes de la motion. La commission décide à l'unanimité de classer la motion.

Postulat 4. Mme Isabel Jerbia intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 8. M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 13. M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Service de l'Accueil :

Postulat 5. M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique » : La stratégie d'affichage ne sera pas présentée par préavis au Conseil communal. La réponse à l'interpellation de M. Christen a été traitée à la dernière séance du Conseil communal mais le changement d'orientation de la stratégie d'affichage requestionne le traitement du postulat. L'explication contenue dans ladite réponse à l'interpellation n'est plus d'actualité. Le

secrétariat municipal communiquera directement à propos des règles à respecter pour la campagne d'affichage des élections 2026 cet automne. La réponse au postulat sera faite plus tard, indépendamment de ces instructions. La commission accorde le délai demandé à l'unanimité sauf 2 abstentions.

Postulat 22. M. Pascal Molliat « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » : Un·e commissaire déplore que l'inventaire n'ait pas encore été fait. Il lui est répondu que l'inventaire est fait, mais que c'est la stratégie de coordination des sites qui n'est pas terminée. Un·e commissaire s'étonne qu'on justifie le retard du projet par un problème de personnel chez un prestataire externe. Il juge que si un contrat est conclu, les prestations devraient être fournies dans les délais et se demande si le monopole de ce prestataire sur la gestion des sites de la ville est justifié. Des informations supplémentaires sont demandées pour le prochain conseil. La commission accorde le délai demandé à six voix pour, une contre et une abstention.

Service de la Cohésion sociale :

Postulat 1. M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » : Le postulat a été traité et classé au Conseil communal du 6 février 2025.

Postulat 2. M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison » : Une personne du service a été affectée à une évaluation des ressources associatives des quartiers. Un rapport-préavis sera présenté d'ici à septembre 2025. Un·e commissaire souhaite des informations supplémentaires concernant l'aménagement d'une rampe PMR à la maison de quartier Bel-Air. Cette maison de quartier est louée, ce qui sollicite beaucoup la collaboratrice responsable de la collaboration avec la gérance du lieu. Si une opportunité foncière se présente, la Municipalité souhaiterait déplacer la maison de quartier dans un lieu plus approprié. Toutefois, une rampe PMR amovible a été commandée, car, au vu de la pénurie de locaux, la location de l'espace Bel-Air reste d'actualité. Cette solution n'est pas idéale, car la rampe amovible nécessite la présence d'une personne sans problème de mobilité pour l'installer. La Municipalité réitère sa volonté de bénéficier de locaux pour développer les services dans le quartier Plan-Dessus et Gilamont. Par contre, au quartier Est, les opportunités foncières sont rares et un partenariat ou une location semble plus probable. Quoi qu'il en soit, si des locaux d'affectation mixte étaient acquis ou loués, la priorité irait à l'hébergement d'urgence. Un·e commissaire évoque le bâtiment de l'Athénée qui est déjà accessible aux PMR. On lui répond que seul le rez-de-chaussée est accessible, qu'il est aménagé spécifiquement pour la danse et n'est pas approprié pour d'autres activités. Sans compter que la plupart des tranches horaires sont déjà exploitées. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 10. M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » : Le postulat a été traité et classé au Conseil communal du 6 février 2025.

Postulat 19. M. Julien Rilliet « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » : Le volet prévention dépend de la commune en collaboration avec le Canton, mais le plan d'action dépend d'ASR, la coordination est en cours. La commission vote à l'unanimité, moins une abstention, pour accorder le délai demandé.

Postulat 25. Mme Joëlle Minacci « Lutter contre la précarité menstruelle » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 27. Mme Marion Houriet « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 30. Mme Sabrina Berrocal « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 32. Mme lamartino Anna « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » : Le postulat a été traité au Conseil communal du 6 février 2025.

Service de l'Urbanisme :

Motion 1. M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » : Les priorités du service sont le logement et les services publics. Au travers des actions de la Municipalité, la stratégie existe, mais n'est pas encore formalisée dans un document. Les procédures d'opposition aux travaux sur les bâtiments de la rue de la Valsainte et de l'avenue Nestlé ralentissent le processus, mais les projets avancent. La Municipalité espère pouvoir présenter des propositions de droit de superficie à l'automne. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Motion 2. Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts » : Le dossier tourne en rond, notamment à cause des délais de réponses de l'administration du Canton. Après de nombreux allers-retours, URB a reçu l'information que le terrain des Toveires nécessite un plan d'affectation séparé à cause de la dépollution nécessaire. La rédaction du PA Nord-Ouest était retardée dans l'attente de cette information et peut maintenant aller de l'avant. Un·e commissaire déplore que la présence de la centrale énergétique hypothèque l'usage du lieu comme parc et espace vert récréatif, alors que le problème avait été signalé à l'époque. Un·e commissaire demande comment les aménagements favorables à la biodiversité sont affectés par la pollution. Cela dépendra des analyses sol, du type et de la répartition de la pollution. Pour rappel, la forêt est située sur une zone de remblai issu de la construction de l'autoroute et la prairie est un ancien stand de tir, vraisemblablement contaminé par des résidus de munition. Si le terrain doit être laissé en l'état, cela sera par défaut favorable à la biodiversité puisque la zone restera un itinéraire de promenade sans aménagement supplémentaire. En revanche, si un assainissement global est nécessaire, un réaménagement tout ou partiel pour inclure p.e. une place de jeu ou un parc peut être envisagé, car le terrain sera déjà modifié. La Municipalité pense pouvoir avancer sur le projet d'ici au nouveau délai. Un·e commissaire demande si le site peut continuer d'accueillir des écoliers dans le canapé forestier malgré la pollution. La zone du canapé n'est, a priori, pas concernée par la pollution. La question du co-financement du projet par le Canton reste en suspens.

La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 3. Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 6. Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » : La stratégie est mise en œuvre, mais difficile de considérer qu'une réponse satisfaisante a été apportée au Postulat. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 7. Mme Isabel Jerbia « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » : De même, la stratégie est mise en œuvre, mais difficile de considérer que la réponse a été apportée au postulat. Un·e commissaire remarque que le fait de laisser ces grands projets symboliques dans la liste sert à assurer un suivi et est utile tant que la Municipalité en rend compte régulièrement. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 14. M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » : Les trois PA à Plan-Dessus votés en 2024 comprennent des initiatives dans le sens du postulat. Bien que la révision des autres PA ne soit pas encore terminée, le Plan directeur communal répond aux demandes du postulat et ces mesures seront reprises dans tous les PA à venir. La commission, avec l'accord du postulant, propose de considérer le postulat comme traité. La commission vote à l'unanimité pour classer le postulat.

Postulat 15. Mme Milena Buckel « les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » : Un·e commissaire fait remarquer qu'au vu du refus de classer l'objet par le Conseil communal en 2024, le classer cette année serait malvenu. De façon analogue aux postulats 6 et 7, cet objet peut rester à titre de rappel au fil des ans. Un·e commissaire émet l'idée de prolonger le Passage des Pionnières en y ajoutant la ruelle du Théâtre. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 16. Mme Gabriela Kämpf « Restons calmes » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 17. M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! » : Les relations avec les VMCV sont maintenant plus faciles grâce à la nouvelle direction. Les discussions avec les VMCV concernent surtout l'amélioration de l'attractivité par une diversification de l'offre. En effet, il n'est pas possible en tant que Ville de négocier les tarifs Mobilis. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 18. M. Antoine Dormond/Interpartis « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » : Le projet d'agglomération dont la voie verte fait partie a été déposée à la Confédération fin mars. Il y a de fortes chances qu'un co-financement soit accordé et que le projet se réalise. Pour autant, on ne peut pas considérer que le postulat est traité avant que le Conseil communal ne valide le crédit de réaménagement des rues concernées. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 21. M. Valentin Groslimond « Une multimodalité accessible » : Même réponse qu'au postulat 17. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 23. M. Valentin Groslimond « Prémption et transparence » : Même réponse qu'à la motion 1. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 28. M. Nicolas Bonjour « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » : La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Postulat 31. M. Patrick Bertschy « Climat et prémption... » : Dans tous les projets, les services essaient d'être exemplaire en termes d'énergie, et de faire au mieux tout en respectant les contraintes particulières lorsque qu'un bâtiment historique doit être rénové. La commission vote à l'unanimité pour accorder le délai demandé.

Les dates de délai dans le préavis étant erronées, la commission se prononce sur les conclusions telles qu'amendée ou sinon, sur base du tableau en annexe du préavis. Elles sont mises à jour pour le présent rapport.

3. VOTE

Délibérations de la commission ad hoc :

La commission ad hoc passe au vote des conclusions du préavis N°13/2025, comme suit :

Pour : 8
Contre : 0
Absention·s : 0

4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes, **telles qu'amendées** :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 13/2025, du 17 mars 2025, concernant le préavis intitulé « Etat de l'étude des Motions et Postulats en suspens et demandes de prolongation de délais » ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. de considérer comme réglés et de classer, les objets ci-dessous, faisant suite aux rapports-préavis ou préavis déposés et répondant aux postulats, ceci sous réserve de leur adoption par le Conseil communal :

- à la séance du Conseil communal du 6 février 2025 (validation le 27 mars 2025) :

- a) **Postulat N° 1. M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » (cf. P05/2025) ;
- b) **Postulat N° 10. M. Antoine Dormond** « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » (cf. P05/2025) ;
- c) **Postulat N° 32. Mme lamartino Anna** « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » (cf. P03/2025) ;
- d) **Postulat N° 33. M. Serge Ansermet** « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » (cf. RP01/2025) ;

- à la séance du Conseil communal du 27 mars 2025 (validation le 15 mai 2025) :

- e) **Postulat N° 11. Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider** « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » (cf. P09/2025)

- à la séance du Conseil communal du 15 mai 2025 (objets dont la commission ad hoc demande le classement) :

- f) **Motion n° 3. M. Jimmy Schüler** « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;
- g) **Postulat N° 12. Mme Isabel Jerbia** « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;
- h) **Postulat N° 14. M. Antoine Dormond** « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;

2. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais suivantes :

Motions

au 31 mars 2026 :

- N° 1. **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
N° 2. **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;
N° 4. **Mme Joëlle Minacci** « Pour un congé menstruel et de ménopause intégré dans le règlement du personnel » ;

Postulats

au 31 mai 2025 :

- N° 4. **Mme Isabel Jerbia intitulé** « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;
N° 8. **M. Steven Pilet** « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;
N° 20. **M. Philippe Herminjard** « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
N° 30. **Mme Sabrina Berrocal** « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;

au 30 septembre 2025 :

- N° 2. **M. Julien Rilliet** « A chaque quartier sa maison » ;
N° 19. **M. Julien Rilliet** « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;
N° 27. **Mme Marion Houriet** « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;

au 31 décembre 2025 :

- N° 5. **M. Dominique Kambale** « Moins de plastique, plus de politique » ;
N° 29. **M. Nicolas Bonjour** « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;
N° 34. **M. Mickael Bertschy** « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire ».

au 31 mars 2026 :

- N° 3. **Mme Sabrina Dalla Palma Zahar** « Vevey les pieds dans l'eau » ;
N° 6. **Mme Isabel Jerbia** « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
N° 7. **Mme Isabel Jerbia** « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;
N° 9. Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! » ;
N° 13. M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;
N° 15. Mme Milena Buckel « les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
N° 16. Mme Gabriela Kämpf « Restons calmes » ;
N° 17. M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! » ;
N° 18. M. Antoine Dormond/Interpartis « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;
N° 21. M. Valentin Groslimond « Une multimodalité accessible » ;

N° 22. M. Pascal Molliat « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
N° 23. M. Valentin Groslimond « Prémption et transparence » ;
N° 24. M. Philippe Herminjard « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
N° 25. Mme Joëlle Minacci « Lutter contre la précarité menstruelle » ;
N° 26. Mme Fabienne Despot « Vers une "bienvenue" élargie » ;
N° 28. M. Nicolas Bonjour « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;
N° 31. M. Patrick Bertschy « Climat et prémption... » ;

Pour la commission ad hoc
Le Président rapporteur

Wahli Tom

Séance terminée à 20h30

Rapport validé le 2 mai 2025